

Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 26 novembre 1872

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (12)

Collation 3 p. (327r, 328r, 329v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 26 novembre 1872, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/46053>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [26 novembre 1872](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Larue, Édouard \(1828-1902\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens : sur l'expertise de la valeur des usines en 1863 et 1872. Sur l'affaire Moine : Godin pense que la jurisprudence relative aux prudhommes est incertaine et qu'il serait prudent qu'il se désiste de son appel ; il voudrait se rendre à Vervins pour l'audience pour expliquer lui-même au tribunal comment Moine a quitté son établissement dans des conditions déplorables.

Notes La lettre est signée « Godin | 28, rue des Réservoirs ».

Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Moine \[monsieur\]](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités [Vervins \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Versailles 26 9th 92

Monsieur d'Arce,

Nous n'informez que les experts doivent commencer leurs opérations le 16 du mois prochain. Je verrais avec plaisir que vous nous mettiez le plus tôt possible au courant des documents que j'ai recommandé de rassembler pour faciliter leurs opérations dans les évaluations à faire des valeurs existantes en 1863 et de celles existant en 1878, à moins que contrairement à mon avis, vous ne pensiez pas que votre prudence soit nécessaire dans leurs réunions.

Nevezley m'écrira un mot

à ce sujet.

L'examen que j'ai fait de l'affaire Moine m'a fait voir que la jachisprudence est si incertaine en ce qui concerne les proches hommes, que mon appel ne me paraît avoir rien de certain; il me semble donc qu'il serait prudent à me décider à cet appel. Mais ce qui me préoccupe c'est de savoir comment je pourrai me rendre à Vervins pour le jour de l'audience, Ce qui me paraît nécessaire, car vous m'arez semblé croire que la demande de Moine avait quelque fondement à tendis que cet homme a quitté mon établissement.

dans les conditions les plus
déplorables. Mais je comprends
que j'aurais besoin d'expliquer
cela "moi-même" au tribunal
pour former sa conviction.

Voilà donc à me déri- com-
ment les choses pourront
s'arranger,

Cagney "je vous prie",
Monseigneur l'assurance de
ma parfaite considération.

Georges

28 rue des Révoires.